

ARRETE :

Arrêté du 2 mai 2019 relatif à la formation requise pour l'animation de la formation complémentaire prévue à l'article L. 223-1 du code de la route

OBJECTIFS :

- Renforcer les compétences acquises par les conducteurs novices depuis le début de leur apprentissage à la conduite.
- Agir sur l'accidentalité des conducteurs novices.
- Réduire le sur-risque d'accident des conducteurs novices.

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS :

- Être détenteur d'un premier permis de conduire après le 01/01/2019.
- La formation n'est pas obligatoire et est basée sur du volontariat.
- Pour les titulaires du permis de conduire de la catégorie B.
- Doit être réalisé entre le 6^{ème} et 12^{ème} mois suivant l'obtention du permis de conduire.

LES INTERVENANTS :

- Etablissement de formation labellisée disposant d'un agrément en cours de validité.
- Une secrétaire à l'accueil pour les démarches administratives.
- Un enseignant diplômé (B.E.P.E.C.A.S.E.R ou TITRE PRO) titulaire de l'autorisation d'enseigner la conduite des véhicules de la catégorie B, en cours de validité.
- Un responsable pédagogique : MR COSTA NOBRE Manuel - gérant de l'établissement de conduite.

DUREE DE LA FORMATION :

- La durée prévue pour la formation est de sept heures.
- Généralement en une journée.

PROGRAMME :

- Une séquence théorique salle de 4H.
- Une séquence en circulation de 3H.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

- Pédagogie :
 - Méthodes et techniques adaptées aux adultes.
- Moyens et outils :
 - Salle chauffée avec tables et chaises.
 - Des supports pour prendre des notes.
 - DVD reprenant les thèmes du programme lancé sur vidéo projection avec explications et schémas supplémentaires par l'enseignant.
- Moyens techniques partie pratique :

Les textes en vigueur stipulent que la formation ne peut être effectuée sur des véhicules n'appartenant pas à l'auto-école ou au centre de formation.

- Véhicules à double commande de la catégorie B assurés, entretenus et mis à disposition.

EFFECTIFS EN CONDUITE :

6 à 12 élèves en leçon théorique salle.
3 élèves maximum en conduite pour la partie circulation.

HORAIRE ET JOUR :

A fixer avec l'établissement de formation.

LIEU DE LA FORMATION :

Le début et la fin de la formation se feront à l'établissement.

DIPLOME VISE :

- Attestation de formation.
- Réduction du délai afin d'avoir la somme totale de point sur le permis.
-

EXAMEN :

Aucun examen final, ni de passage de permis.



SARL Ecole de conduite Manu Mr COSTA NOBRE Manuel, gérant et responsable pédagogique

CHATELLERAULT 86100
Agrément : E0908606050

JAUNAY-MARIGNY 86130
Agrément : E1408600180

Pleumartin 86450
Agrément : E1708600050

28 rue Aimé Rasseau
Siret : 50887381700011

16 Avenue Gérard Girault
Siret : 50887381700037

4 rue Descartes
Siret : 50887381700045



I.N.P.S

Séquences	Durée	Intitulé	Contenu
MATINÉE			
Améliorer la compréhension et la gestion des situations complexes			
Séquence 1	10 min	Présentation de la formation	Présentation des objectifs. Présentation du cadre pédagogique. Cadre réglementaire. Présentation de la formation
Séquence 2	15 min	Questionnaire d'entrée en formation (autoévaluation)	Se définir en tant qu'individu et usager de la route.
Séquence 3	35 min	Constitution du groupe	Se présenter. Confronter ses expériences au groupe. Découvrir sa singularité. Créer du lien.
Séquence 4	45 min	Traitement du questionnaire d'auto-évaluation	Confronter ses expériences au groupe. Découvrir le groupe.
Séquence 5	1 heure	Perception des risques	Se positionner face au risque. Se confronter à la perception des autres. Prendre en compte les différents points de vue pour mieux appréhender le risque.
Séquence 6	1 heure 15	Situations complexes	Comprendre et résoudre des situations complexes.
APRÈS-MIDI			
Rendre son déplacement plus sûr et plus citoyen par des choix de mobilité responsables. Les stratégies de mobilité.			
Séquence 7	1 heure 45	Mobilité et thématiques caractéristiques des jeunes	Être capable de construire et d'anticiper ses déplacements. Prendre conscience des influences du contexte. Être conscient des conséquences de ses décisions.
Séquence 8	1 heure	Choix de mobilité	Se connaître en tant qu'usager de la route. Être sensibilisé aux questions environnementales. Découvrir des modes de déplacements alternatifs
Séquence 9	15 min	Bilan avec engagement	S'engager oralement face à soi-même et vis-à-vis du groupe.



SARL Ecole de conduite Manu Mr COSTA NOBRE Manuel, gérant et responsable pédagogique

CHATELLERAULT 86100
Agrément : E0908606050

28 rue Aimé Rasseau
Siret : 50887381700011

JAUNAY-MARIGNY 86130
Agrément : E1408600180

16 Avenue Gérard Girault
Siret : 50887381700037

Pleumartin 86450
Agrément : E1708600050

4 rue Descartes
Siret : 50887381700045

